



L'ENTENTE POITIERS ATHLÉ 86
organise

10 ET 20 KMS DU HAUT-POITOU

4€
10 ou
20 kms

MIREBEAU (86)
Dimanche
2 mars 2014

Départ 9 h 30 au gymnase

24^{ème} Edition des 10 kms

33^{ème} Edition des 20 kms

(LABEL DEPARTEMENTAL)

(10 kms mesurés officiellement selon les normes I.A.A.F)

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A adresser avant le 27 Février 2014 au plus tard à :

Pascal MORISSEAU - 16, rue des Libellules
86580 VOUNEUIL SOUS BIARD - Tél. 05 49 50 63 77 - 06 83 05 54 20
E-mail : pascal86@hotmail.fr

Joindre un chèque à l'ordre de l'EPA86
4 € pour les 10 Kms ou les 20 Kms

NOM : Prénom :

Adresse :

E-mail :

N° de téléphone obligatoire :

Date de naissance : Sexe : M / F

Licencié(e) OUI / NON - N° de licence :

Club : Catégorie :

Je m'inscris aux : 10 Kms 20 Kms

Je fournis : 1 certificat médical ou 1 photocopie de ma licence

Certificat médical autorisant la pratique en compétition de la course à pied

Par le fait même de son inscription, le coureur autorise l'organisateur, ses ayants droits (partenaires, médias) à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il peut figurer durant la manifestation sur tout support y compris documents promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

*J'ai pris connaissance et je respecte le règlement mis en place par
l'Entente Poitiers Athlé 86.*

*Tout athlète ne fournissant pas un bulletin d'engagement complet et signé
ne pourra pas prendre part à l'épreuve.*

A..... le

Signature.

N° de dossard :

(Pour les organisateurs)

Règlement : Euros

Chèque
 Espèces

Règlement 10 et 20 kms du Haut-Poitou

Article 1 : Les 10 et 20 Kms du Haut-Poitou auront lieu le **dimanche 2 Mars 2014** sur le circuit habituel : MIREBEAU - CHOUPPES - MIREBEAU à parcourir 1 fois pour le 10 kms et 2 fois pour le 20 kms.

DÉPART et ARRIVÉE Gymnase de Mirebeau
Vestiaires non surveillés et douches dans le gymnase.

COURSES OUVERTES A TOUS, LICENCIÉS OU NON SELON LES RÈGLEMENTS FFA

Article 2 : CATÉGORIES CLASSÉES

Cadets (F-M) : 1997 - 1998 (10 km)	Juniors (F-M) : 1995 - 1996
Espoirs (F-M) : 1992 - 1994	Séniors (F-M) : 1975 - 1991
Vétérans 1 (F-M) : 1965 - 1974	Vétérans 2 (F-M) : 1955 - 1964
Vétérans 3 (F-M) : 1945 - 1954	Vétérans 4 (F-M) : 1944 et avant

Article 3 : RÉCOMPENSES :

Pour les 2 courses : coupes et lots aux 3 premiers Hommes & Femmes du classement scratch et au 1^{er} Hommes et Femmes de chaque catégorie

Article 4 : ENGAGEMENTS

A adresser pour le **27 Février 2014** au plus tard à :

Pascal MORISSEAU - 16, rue des Libellules
86580 VOUNEUIL SOUS BIARD - Tél. 05 49 50 63 77 - 06 83 05 54 20
Accompagnés du paiement par chèque à l'ordre de l'EPA86

4 € pour les 10 Kms ou les 20 Kms

Le jour de la course, les engagements pourront être pris jusqu'à 9 h 00.
Heure de clôture du secrétariat

Article 5 : REMISE DES DOSSARDS : à partir de 8 h 00 au Gymnase de MIREBEAU

Article 6 : MARQUAGE : Fléchage et kms sont matérialisés au sol et sur le côté de la chaussée

Article 7 : RAVITAILLEMENTS : km 5 - 10 - 15 et arrivée
EPONGEMENTS : km 2,5 - 7,5 pour le 10 km
km 12,5 - 17,5 pour le 20 km

Article 8 : ASSURANCE : L'organisateur souscrit une assurance couvrant
Sa responsabilité civile, mais décline toute responsabilité en cas de vol.

Individuelle accident, les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Retrouvez les résultats sur <http://epa86.athle.com>